

AGENCE DE PROTECTION ET D'AMENAGEMENT DU LITTORAL
AVIS DE CONSULTATION

"Conception, fourniture et installation de meubles en bois sur
l'île de la Galite "

Dans le cadre du projet de création de l'AMCP de la Galite, l'APAL se propose de lancer une consultation pour la conception, la fourniture et l'installation de meubles en bois sur l'île de la Galite pour deux bâtiments consacrés à l'accueil d'équipes de scientifiques et d'experts ainsi qu'à la sensibilisation du public.

Les entreprises spécialisés dans la conception de mobilier en bois et/ ou de menuiserie peuvent retirer le cahier des charge **gratuitement** auprès du Bureau d'Ordre Central de l'APAL, en son siège **2, Rue Med Rachid Ridha 1002 Tunis - Le Belvédère ;**

Les offres doivent être envoyées sous plis fermés par voie postale ou remises directement au Bureau d'Ordre Central (BOC) de l'APAL au nom de **Mr. Le Directeur Général de l'APAL à l'adresse suivante : 2, Rue Mohamed Rachid Ridha – Le Belvédère – 1002 Tunis** contre une décharge, au plus tard le **11 Décembre 2017 à 17h00 heures** et portant la mention «Ne pas ouvrir-
« Consultation pour Conception, fourniture et installation de meubles en bois sur l'île de la Galite » (Cachet du BOC de l'APAL faisant foi) ;

La validité des offres est fixée à **120 jours** à compter du lendemain de la date limite de remise des offres.